



HUAULT DE MONTMAGNY, CHARLES, appelé **Onontio** par les Amérindiens, premier gouverneur et lieutenant général de la Nouvelle-France de 1636 à 1648, baptisé le 11 mars 1601 dans la paroisse Saint-Paul, à Paris, fils de Charles Huault et d'Antoinette Du Drac, décédé le 4 juillet 1657 à l'île Saint-Christophe (Saint-Kitts-et-Nevis), aux Antilles.

La maison des Huault remonte au moins jusqu'au roi Henri II, dont Jacques Huault était conseiller et secrétaire. Les Huault possédaient un domaine étendu. Ils étaient marquis de Vaires et de Bussy-Saint-Martin (Seine-et-Marne), seigneurs de Bernay, Montmagny et Richebourg (Seine-et-Oise).

Éduqué par les Jésuites, Charles Huault entre dans l'ordre de Malte le 3 août 1622. On l'envoie sur les galères de l'ordre qui maintiennent la paix dans la Méditerranée. Il y fait son apprentissage d'officier de marine, combattant les Turcs et les corsaires d'Alger et de Tripoli. On le retrouve, en 1632, au nombre des directeurs de la Compagnie de la Nouvelle-France.

En 1635, du vivant de CHAMPLAIN, on le nomme gouverneur du Canada. Ses liens de parenté avec JEAN DE LAUSON (père), directeur de la compagnie, expliquent en partie cette nomination. Cependant Montmagny s'était montré digne de continuer l'œuvre de Champlain, tant par ses qualités d'administrateur que par ses vertus personnelles. Sa première commission de gouverneur date du 15 janvier 1636. Il est donc le premier gouverneur en titre de la Nouvelle-France, puisque Champlain portait le titre de « commandant en la Nouvelle-France en l'absence » de Richelieu. Montmagny recevra par la suite trois autres commissions : en 1639, 1642 et 1645.

Il arrive dans la colonie le 11 juin 1636. Il est accompagné du lieutenant BRÉHAUT Delisle, de son secrétaire Martial Piraube et de trois officiers. Il se rend immédiatement à l'église où l'on chante le *Te Deum*, et M. BRAS-DE-FER de Chateaufort lui présente les clefs du fort Saint-Louis. Montmagny en impose ; l'épistolier des Jésuites vantera souvent « sa piété, son industrie, sa prudence et sa sagesse ».

Charles Huault ne ménagea ni ses forces ni son courage au service du roi. En septembre 1636, il entreprit un tour de la colonie qui le conduisit du cap Tourmente à l'île Montmagny (Jésus), afin de se rendre compte de la situation des colons. Frappé par l'insécurité de la population, il se préoccupa, dès son retour à Québec, de réorganiser la défense militaire. Il ordonna la transformation du château Saint-Louis en une forteresse de pierre et de brique

avec corps de garde. Il chargea l'ingénieur arpenteur JEAN BOURDON d'esquisser le plan de la future ville et choisit lui même le nom des premières rues : Saint-Louis, Sainte-Anne et Mont-Carmel. À Trois-Rivières, il fit construire un magasin et une plate-forme garnie de canons.

Les Iroquois, en effet, menaçaient le pays. Durant l'occupation de Québec par les Anglais, ils avaient rompu la paix conclue par Champlain, vers 1622, et recommencé leurs incursions dans la colonie en 1634. Tout aurait pu s'arranger n'eût été l'intervention des Hollandais d'Orange (Albany, N.Y.) qui commencèrent, en 1639, à troquer aux Iroquois des arquebuses contre du castor. Les armes à feu donnaient aux Iroquois, rivaux des Hurons dans le commerce des fourrures, une incontestable supériorité militaire, car Montmagny, continuant la politique de Champlain, défendait aux Français d'en vendre aux Amérindiens. Forts de l'appui des Hollandais, les Iroquois déclarèrent officiellement la guerre aux Français en 1641. Montmagny parla vainement avec eux à Trois-Rivières en juin. Les négociations dégénérent en un bref combat dont le gouverneur sortit victorieux.

Les heures sombres de la colonie viennent de sonner. Que peuvent faire 300 colons (y compris les femmes et les enfants) dispersés de Beaupré à Trois-Rivières, contre un ennemi aussi rusé que l'Iroquois ? Montmagny se hâte de bloquer le Richelieu, route traditionnelle des Iroquois. Il emploie, en août 1642, les 40 soldats qui arrivent de France à construire le fort Richelieu, sur l'emplacement du futur Sorel. Montmagny ne s'illusionne pas sur l'efficacité de ce fort. Aussi recherche-t-il la paix. En 1645, à Trois-Rivières, il conclut un traité avec les Agniers à l'élaboration duquel KIOTSEAETON prend une part active. Le jésuite JOGUES et Jean Bourdon tentent de consolider la paix en se rendant, en juin 1646, au pays des Iroquois. Jogues y retournera à l'automne, mais il sera tué. Les Iroquois ont déjà projeté la destruction de la Huronie. Ils réaliseront leur dessein en 1648–1649, au moment où Montmagny s'en retournera en France.

Malgré la guerre iroquoise, d'importantes réalisations virent le jour sous le règne de Montmagny. En 1639, le gouverneur eut la joie de voir arriver deux communautés religieuses désireuses de se dévouer au bien-être de la population : les Ursulines, financées par Mme de CHAUVIGNY de La Peltrie, allaient s'occuper de l'éducation des jeunes filles ; les Hospitalières augustines, encouragées par la duchesse d'Aiguillon, allaient fonder un hôpital. Ensuite il y eut la fondation de Montréal. En automne 1641, le premier convoi de la Société Notre-Dame arrivait à Québec. CHOMEDEY de Maisonneuve, le chef de la recrue, voulait installer sa colonie dans l'île de Montréal. Montmagny jugeait que c'était une « folle entreprise » de se fixer dans une île aussi avancée et tellement exposée aux attaques iroquoises. Il pressait les Montréalistes de s'établir dans l'île d'Orléans. Maisonneuve demeura ferme et Montmagny dut mettre les membres de la société en possession de l'île. Montmagny garda toujours par la suite ses distances avec les Montréalistes. Peut-être jugeait-il l'aventure trop téméraire, peut-être aussi ne pardonnait-il pas à la Société de Montréal de jouir de lettres patentes qui lui

octroyaient une grande autonomie administrative et religieuse. Quelles que soient les raisons, Montmagny montra peu d'empressement, en 1647 et 1648, à aider les Montréalais aux prises avec les Iroquois, s'efforçant même, disait-on, de retenir à Québec les quelques soldats dont il disposait.

Après la fondation de Montréal survint la création de la Communauté des Habitants ; elle eut comme conséquence importante la limitation des pouvoirs du gouverneur. Montmagny cumulait pratiquement toute l'autorité civile et militaire. Il assurait la sécurité du pays, réprimait la contrebande, présidait les conseils avec les indigènes et réglait les différends qui s'élevaient entre les individus. Un lieutenant, un greffier et un procureur l'assistaient dans ses fonctions. Cependant, les irrégularités qui se produisaient dans l'administration de la Communauté amenèrent le Conseil du roi à édicter un règlement pour « établir un ordre et police en Canada », le 27 mars 1647. L'arrêt créait un conseil composé du gouverneur, du supérieur des Jésuites et du gouverneur de Montréal. Le conseil nommait le général et les capitaines de la flotte, les commis et les contrôleurs de la traite ainsi qu'un secrétaire pouvant agir comme notaire public. En fait, le conseil avait juridiction sur tout ce qui concernait la traite et l'intérêt général du pays.

On ignore si c'est à cause de son âge, de ses réticences à l'égard des sociétaires de Montréal, de sa politique hésitante depuis quelque temps envers les Iroquois ou des visées de l'ordre de Malte en Amérique, que Montmagny fut remplacé en 1648. Le Conseil du roi, qui comptait trois membres de la Société de Montréal, songea d'abord à Maisonneuve comme successeur. Celui-ci se refusa en faveur de LOUIS D'AILLEBOUST, qui fut nommé le 2 mars 1648. Montmagny ne laissa paraître aucune aigreur. Il reçut le nouveau gouverneur avec faste le 20 août 1648 et s'embarqua pour la France le 23 septembre. À son arrivée, il fut nommé receveur du prieuré de France par le grand maître de Malte. Ce dernier lui confia, en 1652, le gouvernement de Saint-Christophe, aux Antilles. Montmagny y mourut en 1657.

Il laissait le souvenir d'un administrateur consciencieux, soucieux du progrès et du bien-être de la population, mais autoritaire. Il ne manquait jamais l'occasion de montrer sa compassion pour les pauvres et son amitié pour le peuple qu'il conviait souvent à des réjouissances publiques. Grâce à lui, le théâtre fit son apparition à Québec : en 1640, son secrétaire Piraube tenait le premier rôle dans une tragi-comédie et, le 31 décembre 1646, les Québécois purent assister à une représentation du *Cid*.

Les Amérindiens avaient surnommé Montmagny Onontio (grande montagne). Par la suite, ce nom passa à tous les gouverneurs de la Nouvelle-France, de la même manière qu'Achiendassé, nom donné à JÉRÔME LALEMANT, désigna plus tard les supérieurs des Jésuites de Québec.

JEAN HAMELIN

La documentation sur Montmagny est fort mince, car sa correspondance demeure introuvable. *JJ* (Laverdière et Casgrain) et *JR* (Thwaites) constituent les meilleures sources d'information sur le sujet. Par ailleurs, on trouve aux ASQ de nombreuses références à ce gouverneur. V. aussi : *Édits ord.*, III : 15.— *Ord. comm.* (P.-G. Roy), I : 1–9.— *Inv. concessions* (P.-G. Roy), I.— *Mémoires des commissaires*, I : 156s. ; II : 499 ; IV : 180 ; *Memorials of the English and French commissaries*, I : 211, 365, 715.— Parmi les sources secondaires, il faut citer : Lanctot, *Histoire du Canada*, I : *passim*, pour ses précisions utiles et le contexte historique. De plus, J.-E. Roy a consacré plusieurs articles à Montmagny, dont *L'ordre de Malte en Amérique* (Québec, 1888), où il soulève l'hypothèse que Montmagny aurait voulu faire du château Saint-Louis une forteresse de l'ordre de Malte. Sur les raisons du départ de Montmagny, consulter : *BRH*, XVI (1910) : 11–17 ; XLVII (1941) : 32, et *Coll. de manuscrits relatifs à la Nouv.-France*, I : 249. Enfin, V. : E. R. Adair, *France and the beginnings of New France*, *CHR*, XXV (1944) : 246–278.

Bibliographie de la version révisée :

J.-C. Dubé, *le Chevalier de Montmagny (1601–1657) : premier gouverneur de la Nouvelle-France* ([Saint-Laurent [Montréal]], 1999).

Bibliographie générale

© 1966–2025 Université Laval/University of Toronto